



Département des finances et de d'énergie  
Administration cantonale des finances  
Direction

Departement für Finanzen und Energie  
Kantonale Finanzverwaltung  
Direktion

**CANTON DU VALAIS**  
**KANTON WALLIS**

Service de la santé publique  
Av. du Midi 7  
1951 Sion

**Notre réf.** PAC / JZ  
**Votre réf.**

**Date** 10 août 2017

**Procédure de consultation**

Avant-projet de décret sur la régulation des équipements médico-techniques lourds

---

Cher(e)s collègues,

Dans le cadre de la procédure de consultation susmentionnée, nous avons pris connaissance de l'avant-projet de décret sur la régulation des équipements médico-techniques lourds.

Le rapport joint à l'avant-projet met en évidence la nécessité de légiférer dans ce domaine et de mettre en place un instrument de pilotage permettant une meilleure adéquation entre les besoins de la population et les coûts à charge de l'assurance obligatoire des soins. Par conséquent et d'une manière générale, nous sommes favorables au principe d'une régulation par le canton de ces équipements lourds.

Dans le détail, les commentaires de l'art. 14 du projet de décret nous interpellent. Il y est précisé que le remplacement des équipements lourds n'est pas soumis à la régulation. Nous remarquons que si cette interprétation devait être confirmée, elle devrait figurer de manière explicite dans l'art. 14 étant donné son importance. Cependant, selon le rapport explicatif, notre canton est actuellement en surcapacité comparativement à la moyenne suisse. Ainsi, nous sommes de l'avis que soustraire de la régulation le remplacement des équipements lourds reviendrait à se priver d'un levier important pour retrouver rapidement une situation plus en adéquation avec les besoins de la population.

Enfin, la liste des équipements soumis à autorisation ainsi que le rôle et la composition de la commission cantonale d'évaluation n'appellent pas de commentaire particulier de notre part.

Nous vous prions d'agréer, cher(e)s collègues, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

  
**Pierre-André Charbonnet**  
Chef de service

**Copie :** M. le Conseiller d'Etat Roberto Schmidt, Chef du DFE